

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)



Présentation et échanges sur le projet

La démarche

Une obligation légale pour la collectivité...

... mais avant tout une démarche fédératrice, transversale, au service du territoire et de sa transition.

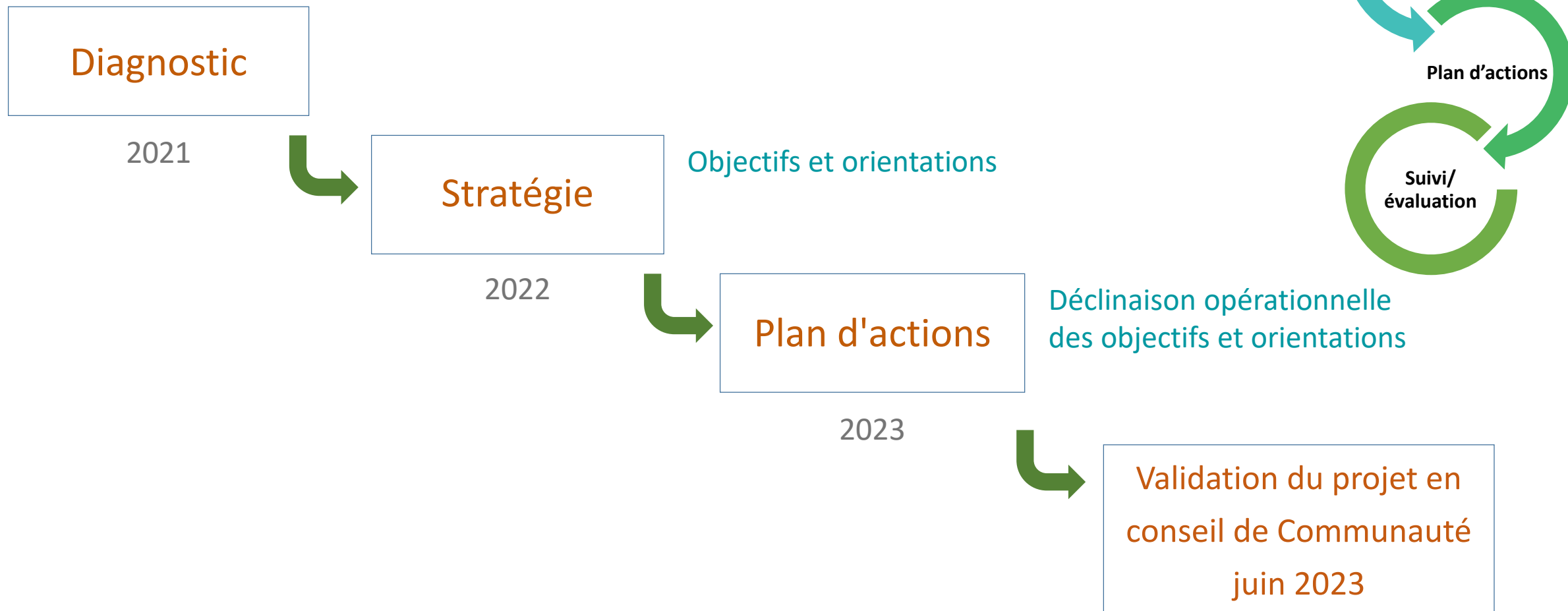
Un programme renouvelé tous les 6 ans, qui prévoit :

- La lutte contre le changement climatique
- L'adaptation du territoire à ces changements

De nombreux sujets à traiter : énergie, gaz à effet de serre, polluants atmosphériques, vulnérabilité ... dans plusieurs thématiques : habitat, mobilité, patrimoine, agriculture, ...

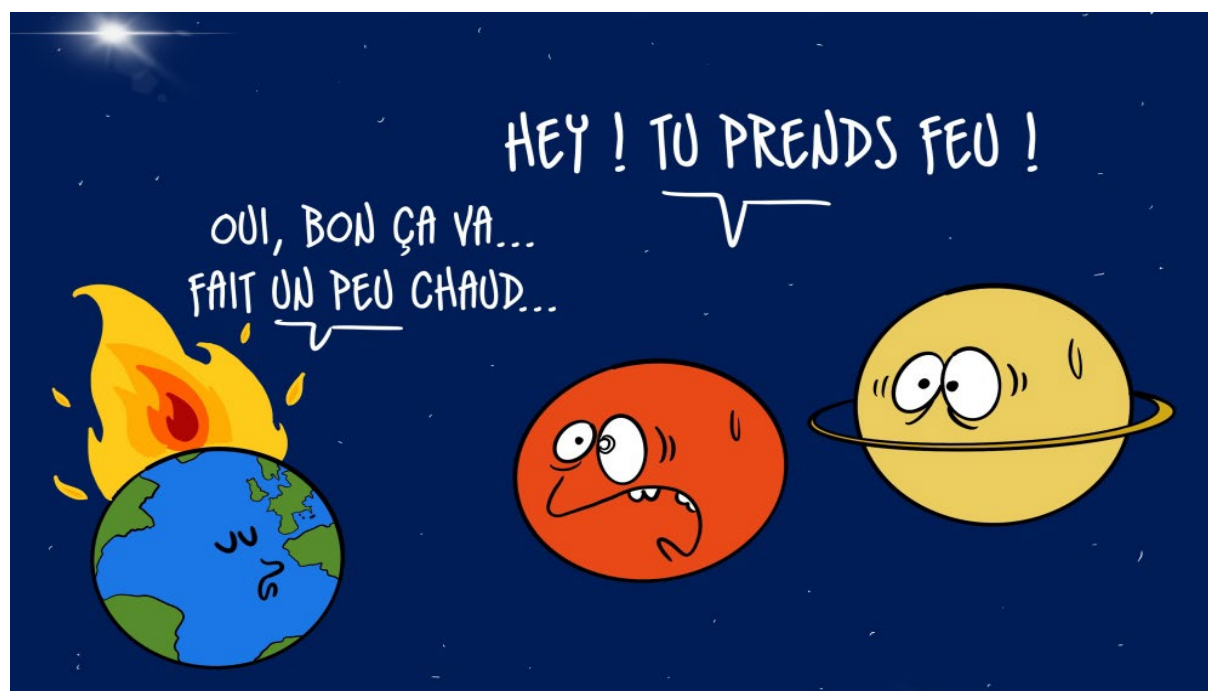


Les étapes





La stratégie, la trajectoire du changement



Le cadre

- La CAPLD n'agit pas **toute seule** ni **sans cadre**.
- Son engagement s'inscrit dans des **objectifs territoriaux** qui dépendent des politiques à **plusieurs niveaux**.
- Une trajectoire a été définie :
 - **Au niveau national** : Stratégie Nationale Bas Carbone, qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050.
 - **Au niveau régional** : SRADDET Bretagne, qui décline la stratégie nationale dans le contexte breton.
- La CAPLD doit **prendre en compte** ces objectifs et les **décliner** à son échelle, pour s'inscrire dans la trajectoire visée et y contribuer tout en conservant une certaine marge de manœuvre pour **adapter les objectifs au contexte local**.

Les objectifs

Tendre vers un changement majeur d'aménagement de notre territoire

Sur le territoire de la CAPLD entre 2018 et l'horizon

	2030	2050
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	- 40 %	- 80 %
Maîtrise de la consommation d'énergie finale	- 30 %	- 50 %
Production et consommation des énergies renouvelables	40 %	95 %
	Des consommations couvertes par les EnR locales	
Réduction des émissions de polluants atmosphériques	-43 %	-65 %
Développement de la séquestration carbone (chiffrage non obligatoire)	+15 %	+60 %



Les orientations

Améliorer la performance
énergétique du bâti

Diversifier et décarboner
les mobilités

Développer la production
locale d'énergies
renouvelables



Une dynamique de transition
au bénéfice du territoire

Soutenir des systèmes
agricoles et alimentaires
locaux durables

Piloter la dynamique de
transition et mobiliser
les acteurs du territoire

Limiter les déchets et
favoriser le réemploi

Augmenter la résilience du
territoire aux effets du
changement climatique



Le plan d'actions, la déclinaison opérationnelle du changement



La démarche

Une démarche participative de construction avec des ateliers thématiques

- » Bâtiment
- » Mobilité et transport
- » Activités économiques
- » Agriculture
- » Action des collectivités

Première session

- » Date : 3 mai 2022
- » Participants : représentants de la société civile

Deuxième session

- » Date : 24 mai 2022
- » Thématiques : élus & techniciens CAPLD et communes

Puis, un travail d'écriture et d'ajustements des propositions

Synthèse des travaux d'ateliers

- » Date : juin 2022

Présentation en COPIL

- » Date : 16 juin 2022

Rencontres avec les services, acteurs et partenaires

- » Date : septembre à décembre 2022

Evaluation environnementale

1^{ère} trame de plan d'actions au 1^{er} trimestre 2023

Dernière phase de concertation au 2^{ème} trimestre 2023

Une partie des actions concernant l'habitat est déclinée ou sera déclinée dans le prochain PLH (Programme Local de l'Habitat)

3 axes de travail :

- Développer un **habitat** économe en énergie et durable
- Accompagner la transition énergétique des **entreprises**
- Tendre vers l'exemplarité du **patrimoine public**



Actions issues du Plan de Mobilité adapté en décembre 2022 en conseil d'agglomération

4 axes de travail :

- Améliorer l'offre de **transports collectifs**
- Favoriser les **mobilités douces**
- Lutter contre **l'autosolisme**
- Favoriser **l'intermodalité**



2 axes de travail :

- Investir davantage et structurer la **production d'énergies renouvelables (EnR)**
- Développer les **différents potentiels d'EnR** sur le territoire



2 axes de travail :

- Favoriser les **circuits alimentaires** locaux, responsables et durables
- Contribuer à la mutation des **systemes agricoles**



Augmenter la **résilience du territoire** aux effets du changement climatique

2 axes de travail :

- Augmenter la capacité du territoire à **stocker le carbone** et lutter contre les **îlots de chaleur**
- Gérer les **risques**, les **ressources** et protéger la population



2 axes de travail :

- Tendre vers le **zéro déchet**
- Développer le **réemploi** et le **recyclage**

3 axes de travail :

- Assurer le coordination du PCAET et faire des **collectivités** les premiers ambassadeurs de la transition
- Accompagner et soutenir les **acteurs locaux** dans la dynamique de transition
- Informer et sensibiliser la **population**